





Référentiels d'activités, de compétences, d'évaluation Responsable de Formation (DURF)

L'actualisation de nos référentiels s'inscrit toujours dans le cadre de la prise en compte de la diversité des publics. Elle accorde une attention particulière aux personnes en situations de handicap.

Les principales adaptations, en concertation avec les instances et règlement de l'établissement ainsi que le référent handicap, peuvent porter sur les supports pédagogiques, les modalités d'accompagnement et d'évaluation pour éviter les limitations ou restrictions dans l'accès à la formation.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
emplois visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1 Conception de l'ingénierie des	C1.1a Mettre en œuvre des dispositifs d'analyse	Mise en situation	C1.1a
parcours et des compétences	des expériences et activités des publics en	professionnelle à partir d'une	- Le choix de la méthodologie d'analyse et de
	mobilisant les ressources et outils pédagogiques	situation réelle choisie par le	valorisation des expériences et des activités ; et
A1.1 pour la formation	adaptés afin de permettre la reconnaissance et	candidat se déroulant en 2	donc, des compétences est justifié par rapport à
	la valorisation de leurs compétences.	temps :	ses fondements théoriques ;
			- La durée et la périodicité des séquences
	C1.1b Concevoir des parcours de formation,	1. Écrit (6-8 pages, hors	d'analyse des expériences, des activités ; et donc
	professionnalisation, intégration, mobilité et	annexes)	des compétences est indiquée ;
	d'insertion socioprofessionnelles avec les	Le candidat doit concevoir une	- Les compétences des professionnels réalisant les
	acteurs concernés (public, encadrement,	ingénierie de parcours (de	analyses d'expériences, d'activités ; et donc, des
	financeurs) en vue de faciliter les évolutions	formation, de	compétences sont précisées.
	professionnelles en prenant en compte les	professionnalisation ou	
	situations de handicap.	d'insertion	C1.1b
		socioprofessionnelle)	- Le type de parcours est caractérisé : parcours de
	C1.1c Accompagner les publics dans la	permettant au public ciblé de	formation, de professionnalisation, d'intégration,
	réalisation de leurs parcours par la mobilisation	réaliser le projet visé.	de mobilité ou d'insertion socioprofessionnelle ;
	de ressources et outils spécifiques (financiers,	Pour ce faire, il formalise :	- Une liste de professionnels concernés est
	organisationnels et pédagogiques) afin de	- le processus général de	établie ;
	réaliser les orientations choisies (accès à	réalisation du ou des	







A1.2 pour la certification

l'emploi et/ou à la formation, transitions professionnelles) en prenant en compte les situations de handicap.

C1.2a Concevoir des parcours de certification, professionnalisation, intégrations, mobilités et d'insertion socioprofessionnelles avec les acteurs concernés (public, encadrement, financeurs, organismes certificateurs) en vue de faciliter les évolutions professionnelles.

C1.2b Concevoir des dispositifs modulaires au moyen de l'ingénierie de compétences et de certification (blocs de compétences, dispositifs hybrides) afin de permettre au public de construire des parcours personnalisés.

parcours (de certification, professionnalisation, intégration, mobilité et/ou insertion socioprofessionnelle);

- le ou les parcours possibles ;
- les modalités d'articulation des dispositifs concernés par ce ou ces parcours (accompagnement / préqualification / formation / blocs de compétences /VAE...);
- le dispositif qui va permettre au public d'analyser ses expériences et activités antérieures et en cours ;
- les modalités de coordination avec les différents acteurs concernés.
- 2. Présentation orale : Le candidat, en 20 minutes de présentation et 20 min d'échange avec les autres candidats et le jury doit mettre en discussion son ingénierie de parcours afin de l'enrichir. Pour ce faire :

- Les modalités de co-conception des parcours avec les acteurs concernés sont formalisées.

C1.1c

- La différence entre orientation choisie et orientation subie est expliquée;
- Une liste des informations prioritaires à destination du public concernant la réalisation de leur(s) parcours est fournie;
- Le type d'accompagnement est précisé : accompagnement professionnel, social, psychosocial, administratif, coaching.

C1.2a

- La conception des parcours respecte la règlementation ;
- Les risques et opportunités de la conception proposés sont formalisés ;
- Les modalités de co-conception des parcours avec les acteurs concernés sont proposées.

C1.2b

- La formalisation de la modularisation précise à quelles conditions elle peut être mise en œuvre dans la structure concernée
- L'organisation de la modularisation indique en quoi elle est faisable et réalisable par le public.
- Les conditions d'accès matérielles et techniques de la modularisation sont explicitées.







		- il présente les éléments	
		structurants de ce qu'il a	
		conçu ;	
		- il crée les conditions du	
		débat avec les autres	
		candidats et le jury ;	
		il indique les axes potentiels	
		d'amélioration issus de ces	
		débats.	
A2 Développement de dispositifs	C2.1 Qualifier les besoins de formation à partir	Cas pratique en 2 écrits (6 à 8	C2.1
et d'action de formation	de l'analyse du secteur d'activité, de	pages, hors annexes).	- La méthodologie d'analyse des besoins
	l'organisation, de la culture interne de		institutionnels et des besoins du public cible est
	l'entreprise ainsi que de ses orientations	Écrit 1 : Le candidat doit	formalisée et justifiée ;
	stratégiques en matière de GPEC ou GTEC en vue	analyser les besoins de et en	- les résultats sont présentés et discutés au regard
	d'élaborer un projet de formation ou de	formation (ou en	du contexte de mise en œuvre ;
	professionnalisation.	professionnalisation, ou en	- l'argumentation est structurée et rendue
		accompagnement) d'un public	accessible aux destinataires.
	C2.2 Élaborer des orientations de formation à	cible.	
	partir des analyses de besoins en vue de définir	Pour ce faire, il formalise :	C2.2
	des plans de développement des compétences.	 une démarche de recherches d'informations 	 les propositions sont présentées au regard des risques et opportunités pour l'action;
	C2.3 Concevoir l'ingénierie de formation et de	relatives à la GPEC (Gestion	- la présentation est articulée à l'analyse des
	dispositifs de professionnalisation dans une	Prévisionnelle des Emplois	besoins ;
	démarche de co-construction avec les acteurs	et des Compétences) et/ou	- l'usage des démarches et procédures et/ou
	impliqués (encadrement, bénéficiaires,	à la GTEC (Gestion	processus internes est explicité.
	financeurs) en vue d'élaborer une réponse	Territoriale des Emplois et	
	adaptée.	des Compétences)	C2.3
	C2.4 Rédiger des propositions en respectant les	concernées ;	- la liste des acteurs mobilisés est présentée et
	formats attendus en vue de concourir à des		justifiée ;







appels d'offres et de satisfaire aux démarches de certification et/ou de labellisation concernées.

C2.5 Conduire des analyses réflexives sur les évolutions des activités en organisant des retours d'expériences et en animant des groupes de supervision ou d'analyse des pratiques professionnelles, afin de développer les compétences collectives et les réseaux professionnels.

- une démarche d'analyse de l'activité, de l'expérience et/ou des parcours et projets du public cible;
- le résultat de ces analyses.

Écrit 2 : le candidat doit proposer une ingénierie de formation (ou de professionnalisation ou d'accompagnement) d'une action à inscrire (ou pas, selon le cas) dans le plan de développement des compétences.

Pour ce faire, il formalise :

- une démarche de coconstruction avec les acteurs concernés (commanditaires, partenaires, hiérarchie, financeurs...);
- les objectifs (de compétences, de professionnalisation, de formation et/ou d'accompagnement);
- les types de dispositifs à privilégier (formation-action,

- les conditions de contribution sont anticipées (lettre de mission ou d'intention, convention-cadre de partenariat...);
- les modalités de co-construction sont définies.

C2.4

- le choix de la démarche de certification ou de labellisation est justifié ;
- les formats de présentation sont respectés ;
- un échéancier de réalisation adapté est fourni.

C2.5

- une liste de professionnels concernés est établie ;
- les rythmes de travaux avec les équipes sont programmés ;

la méthodologie d'analyse des expériences est annoncée.







		en situation de travail, à	
		distance) ;	
		- la démarche projet à	
		privilégier ;	
		- la démarche qualité dans	
		laquelle s'inscrit l'action ;	
		la démarche de coordination et	
		de développement des	
		compétences collectives des	
		intervenants de l'action.	
A3 Pilotage de dispositifs de	C3.1 Élaborer une stratégie de veille, en	Cas pratique : production écrite	C3.1
formation et/ou de	organisant la constitution de fonds	d'un projet de pilotage d'un	- les moyens d'une veille documentaire et
développement des compétences	documentaires et en partageant avec ses	dispositif de formation, de	stratégique sont identifiés ;
developpement des competences	partenaires et équipes les informations issues	professionnalisation ou	- les sources sont identifiés ;
		•	•
	de la veille pour suivre l'évolution de son	d'insertion socioprofessionnelle	- les moyens et modalités de partage de la veille
	environnement professionnel et de son activité	(6-8 pages, hors annexes).	sont indiqués ;
	C3.2 Conduire un projet de formation en	Pour ce faire, il formalise :	C3.2
	mobilisant les partenaires, internes et externes	- une démarche de veille	- la proposition de pilotage de dispositif développe
	et en assurant le montage juridique, financier et	documentaire et	une dimension éthique de la profession ;
	organisationnel pour en garantir la	stratégique ;	- le cadre juridique et administratif est établi ;
	soutenabilité.	- les instances de pilotage de	- les personnes et les partenariats impliqués sont
	Soutenabilite.	l'activité (comité de pilotage	listés ;
	C2 2 Mottro on muyro la dispositif adaptá on	stratégique et/ou	•
	C3.3 Mettre en œuvre le dispositif adapté, en	•	- les moyens, budget et procédure de réalisation
	choisissant l'ingénierie de formation	opérationnel) ;	sont justifiés par rapport au projet.
	notamment les modalités (en présentiel,	- le choix des outils de	c2 2
	distanciel, hybride, FEST) pour répondre aux	pilotage (application	C3.3
	besoins <i>de</i> et <i>en</i> formation.	numérique, plan d'action,	- les modalités de formation sont argumentées par
		rétroplanning);	rapport aux besoins <i>en</i> et <i>de</i> formation ;







- C3.4 Accompagner le développement professionnel de ses collaborateurs en proposant des formations et certifications actualisées afin de développer et renforcer les compétences individuelles et collectives.
- C3.5 Manager une équipe pluridisciplinaire en développant des pratiques coopératives dans le respect du droit du travail et des processus administratifs et juridiques, pour créer une dynamique partenariale.
- C3.6 Gérer un budget, en utilisant les outils ad hoc et en appliquant les obligations comptables, pour répondre à la stratégie économique de la structure.
- C3.7 Élaborer des stratégies de financement et de cofinancement en mettant en œuvre des démarches commerciales pour développer l'activité de la structure.
- C3.8 Définir des stratégies marketing et commerciale en fixant des objectifs organisationnels et en s'appuyant sur les ressources internes (communication, prospection) afin de participer au développement de la structure.

- l'organisation du travail et les temps de coordination;
- un plan de diffusion et d'exploitation des résultats au sein de l'organisation et à l'extérieur (plan de communication, dispositif de valorisation...);
- l'ingénierie de financement du dispositif ou de l'action.

- le déroulement des activités et des événements est exposé;
- les indicateurs de résultat et d'impact sont spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporairement définis.

C3.4

- les temps et modalités d'accompagnement des collaborateurs sont décrits ;
- les modalités d'analyse des besoins de GPEC et de formation des collaborateurs sont présentées ;
- l'information sur les formations et certifications est accessible aux collaborateurs.

C3.5

- les textes applicables du droit du travail sont référencés ;
- les modalités de constitution du collectif prenant en charge la formation et/ou le développement des compétences et de l'expression des collaborateurs sont décrites;
- les moyens de soutenir les efforts fournis par les collaborateurs sont annoncés.

C3.6

- les obligations comptables sont respectées ;
- la stratégie de suivi budgétaire est annoncée ;
- les outils de la gestion budgétaire sont présentés.

C3.7







	C3.9 Opérationnaliser la politique de		- une stratégie de financement est exposée ;
	communication, en pilotant une stratégie de		- les démarches commerciales prévues sont
	communication directe et digitale, pour		indiquées ;
	référencer et valoriser l'activité, les		- des objectifs et indicateurs de développement
	compétences et la valeur ajoutée de sa		sont établis.
	structure.		
			C3.8
			- une stratégie marketing et commerciale est
			argumentée ;
			- les moyens de la mise en œuvre de la stratégie
			marketing et commerciale sont identifiés ;
			- les indicateurs de mise en œuvre de la stratégie
			marketing et commerciale sont établis.
			CO 0
			C3.9
			- la diffusion des résultats de la structure en terme
			de formation est planifiée ; - les méthodes et les voies de communication sont
			choisies ;
			les groupes cibles et les multiplicateurs (relais
			d'information, influenceurs) sont identifiés.
A4 Élaboration des processus	C4.1 Négocier les finalités, enjeux et modalités	<u>Cas pratique</u> : production écrite	C4.1
d'évaluation et d'amélioration	de l'évaluation avec les acteurs concernés en	d'une proposition	- les acteurs sont identifiés ;
continue	vue de la rendre faisable, réalisable et	d'amélioration d'un dispositif	- les enjeux et finalités de l'évaluation sont
Continue	exploitable.	d'évaluation existant.	établis ;
	CAPTOTOGOTO	a craidation chistaria	- des critères de faisabilité, de réalisation et
	C4.2 Mettre en œuvre des protocoles	Pour ce faire :	d'exploitation sont listés.
	d'évaluation en définissant des processus, des		
	indicateurs et des outils adaptés afin de rendre		C4.2







compte des réalisations et des évolutions possibles des actions de formation et/ou du plan de développement des compétences.

C4.3 Piloter une démarche qualité en respectant les processus internes et/ou externes afin de proposer des axes d'amélioration continue (orientations stratégiques, mise en œuvre des actions et déploiement).

C4.4 Valoriser les résultats issus de démarches qualité et/ou d'évaluation en s'appuyant sur les ressources internes ou externes de communication afin de promouvoir l'offre de formation.

C4.5 Mettre en conformité sa structure en répondant aux critères d'homologation et de certification pour gagner en reconnaissance et en visibilité.

- il présente de façon multiréférentielle le dispositif d'évaluation étudié;
- il enquête auprès des différents acteurs pour mesurer les résultats et lister les possibilités d'amélioration;
- il rend compte des données recueillies en explicitant sa méthodologie de recueil;
- il propose une analyse des données recueillies en explicitant sa méthodologie d'analyse;

il soumet un scénario de remédiation.

- le protocole d'évaluation est décrit avec précision, de façon contextualisée;
- les processus, indicateurs et outils utilisés sont listés et commentés au regard de leurs avantages et de leurs limites;
- le bilan qui en découle est analysé de façon critique en termes de gain ou de manque à gagner pour les usagers.

C4.3

- la démarche qualité est définie et référencée ;
- les processus en vigueur dans le contexte sont rappelés ;
- le plan d'actions est détaillé et commenté au regard de son impact sur l'amélioration du système.

C4.4

- les ressources internes et externes de communication sont répertoriées;
- les résultats à valoriser sont listés et priorisés ;
- un texte de présentation promotionnelle est rédigé.

C4.5

- un exemple d'homologation ou de certification est choisi et caractérisé ;
- les critères de mise en conformité sont listés et explicités;







			un plan d'actions qui liste l'existant, qui l'évalue au regard des critères en précisant les indicateurs retenus et qui programme les remédiations jugées nécessaires est présenté.
A5 Analyse des activités et du positionnement professionnel	C5.1 Mettre en œuvre un protocole de recueil et d'analyse de données en définissant les modalités opérationnelles afin d'apporter des propositions de mise en œuvre ou d'amélioration de situations professionnelles complexes. C5.2 Opérer des recherches et une veille documentaire en mobilisant les ressources du domaine professionnel (revues spécialisées, site internet spécialisé) afin de questionner des situations professionnelles complexes. C5.3 Formaliser des analyses de situations professionnelles complexes en respectant des formats rédactionnels attendus afin de les rendre accessibles à ses interlocuteurs (commanditaires, collègues). C5.4 Analyser son parcours professionnel (expériences, activités et compétences) à partir de méthodologies dédiées afia de le valories de la conference.	Mise en situation professionnelle à partir d'une situation réelle choisie par le candidat se déroulant en 2 temps: 1. Écrit Le candidat doit réaliser un mémoire de 40 à 60 pages en lien avec son activité professionnelle ou de stage. Pour ce faire, il formalise: - le contexte de l'étude; - la situation professionnelle complexe qu'il souhaite analyser; - les modalités d'analyse et de recueil de données; - les résultats de l'étude; - les propositions d'amélioration ou d'action;	C5.1 - le protocole de recueil et d'analyse des données est présenté et argumenté en fonction de la situation professionnelle analysée; - les conditions de mise en œuvre de ce protocole sont précisées; - les atouts et limites de ce protocole sont listés. C5.2 - la liste des recherches documentaire est présentée; - le choix des notions et concepts privilégiés est argumenté par rapport à la situation professionnelle analysée; - les notions et concepts choisis sont définis et mis en lien avec la situation professionnelle analysée. C5.3 - la structuration de l'ensemble du document respecte les consignes formelles et normes en vigueur;
	de méthodologies dédiées afin de le valoriser auprès de différents interlocuteurs : recruteurs, partenaires, collègues, commanditaires.	 ses acquis d'expériences et compétences; son positionnement et ses ambitions professionnelles. 	 la structuration argumentative facilite la compréhension des résultats et des propositions d'amélioration ou d'actions;







C5.5 Définir son positionnement professionnel		- le document présente des annexes qui permettent
et ses ambitions professionnelles à partir de	2. Présentation orale :	d'attester des analyses conduites.
l'analyse de ses expériences, activités et	Le candidat, en 15 minutes de	
compétences ainsi que des opportunités	présentation et 15 min	C5.4
professionnelles afin de s'engager dans une	d'échange avec le jury doit	les expériences et activités réalisées sont décrites
démarche de sécurisation de son propre	mettre en discussion son étude	en précisant les conditions de mises en œuvre ;
parcours.	afin de l'enrichir.	- les compétences développées sont analysées en
	Pour ce faire,	référence au contexte de l'activité ;
	- il présente les éléments	- la présentation des expériences, activités et
	structurants de ce qu'il a	compétences donne à voir les formes de
	conçu ;	collaboration et coopération qui ont été mises en
	- il crée les conditions du débat	œuvre.
	avec le jury ;	
	- il indique les axes potentiels	C5.5
	d'amélioration issus de ces	- le positionnement professionnel se réfère à des
	débats.	expériences et activités précises ;
		- la posture professionnelle est questionnée ;
		la stratégie d'évolution professionnelle est planifiée
		à court et moyen termes.